



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Ce début de nouvelle année est l'occasion d'évoquer ce qui a été fait ou engagé en 2017 par le conseil municipal, une année riche et utile je crois pour la commune.

2017, une année charnière

En effet, de nombreux aménagements ou rénovations ont été réalisés. Sans les citer tous bien sûr, je souhaite néanmoins vous en énumérer quelques-uns, ce qui permet de se faire une idée de l'activité de la municipalité au cours de l'année passée, de rendre compte de notre travail, même si la qualité du travail ne se mesure pas uniquement au nombre de projets ou de travaux :

- le mur d'enceinte du cimetière Saint Médard,
- le chemin piéton qui relie les lotissements Moulin Pasteille et Pleyche au cœur du village,
- les bornes de recharge pour les véhicules électriques installées sur la place du Foirail dont la mise en service est imminente,
- la rénovation de la chapelle Saint André,
- l'éclairage du stade de Versailles,
- le petit bassin de la piscine municipale,
- l'extension de l'éclairage public à Couechot et au Mongea,
- la rénovation des chemins de la Réoule et de Maurel,
- la toiture et les chéneaux de l'église,
- la façade de la mairie côté Ecole
- la mise aux normes électriques des appartements



municipaux de la mairie, -et c'est enfin avec plaisir que j'ai pu présenter au sous-préfet et aux responsables de la gendarmerie l'installation du chantier de reconstruction de notre brigade. Ce service est donc non seulement maintenu pour de nombreuses années, c'était notre engagement, mais il est même renforcé. Vous le savez, ce projet qui a connu de nombreuses péripéties, est le fruit d'un travail de plusieurs années. C'est d'autant plus satisfaisant.

La vie associative

Elle a, une année de plus, été très riche. Cette richesse est le fruit du travail de tous les bénévoles. Que ce soit dans le sport, la culture et les loisirs, Le Fossat bénéficie d'un large panel d'activités qui permet à chacun de trouver son plaisir s'il le souhaite.

La municipalité maintient depuis 4 ans son soutien aux associations, que ce soit par des subventions mais aussi par l'aménagement et la maintenance des infrastructures. Je souhaite d'ailleurs féliciter ici Mrs GERAUD et BARTHE, Présidents du comité des fêtes et de la Lyonnaise, pour leur ré-

(suite page 2)

compense méritée reçu du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative avec citation au bulletin officiel.

Le territoire

Notre commune n'est pas une île, son développement, le bon fonctionnement de ses services publics, de ses entreprises, est lié à celui de notre bassin de vie. L'avenir de la commune s'inscrit dans celui de la vallée de la Lèze et plus largement du territoire Arize-Lèze.

Vous le savez, suite aux transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité, de nombreux sujets sont dorénavant traités à l'échelle intercommunale. C'est pourquoi il est important de participer activement à la vie de la communauté de communes. Les routes, les accueils de loisirs périscolaires, la collecte des déchets, les réalisations et les modifications de nos documents d'urbanismes sont par exemple des sujets qui ne relèvent plus de l'échelon communal.

Demain la gestion des bibliothèques et la prévention des inondations seront également traitées à cet échelon. Deux sujets qui nous concernent directement.

Le budget communal

Il est maîtrisé. La baisse constante et importante des dotations de l'Etat que nous avons subie de notre arrivée à ce jour nous a obligé à réajuster certains objectifs. Nous n'avons pas compensé cette perte de recettes pour la commune par une hausse équivalente des impôts locaux. Nous devons donc faire avec moins, c'est un choix, notamment en retardant des projets qui peuvent être importants mais non prioritaires.

La dette

Nous avons souscrit un emprunt de 1 265 000 € pour boucler le financement de la gendarmerie. La dette communale, ou la dette par habitant, va donc augmenter de manière importante. Sur ce seul critère, ajouté à l'emprunt réalisé par la précédente municipalité pour la construction de l'école, nous allons donc dépasser nettement la moyenne d'endettement des communes similaires.

Mais il faut avoir un regard critique sur cette dette. C'est une dette d'investissement et une dette productive. Le remboursement de l'emprunt sera en effet intégralement couvert par le loyer versé par l'Etat.

Mesdames, Messieurs, je souhaite que 2018 soit une année aussi positive pour Le Fossat que le fut, je crois, 2017. C'est en tout cas ce à quoi vos élus travailleront. La construction de la gendarmerie impose, vous le comprendrez, de la mesure sur les autres projets potentiels. Mais comme je vous le disais, la qualité n'est pas forcément la quantité, et l'action n'est pas que construction de bâtiments.

Pour cela, le conseil municipal s'engage au quotidien, dans le respect et la tolérance des diverses opinions, en refusant l'immobilisme et avec la volonté d'agir dans l'intérêt général.

*A votre service,
Laurent Panifous*



LA VIE DU VILLAGE



Retrouvailles ! Le maître et son élève... 50 ans après ! Non rien n'a changé, ou presque. Georges Chireux était maître d'école au Fossat entre 1962 et 1972. Il a laissé une trace à l'encre rouge dans les mémoires de ses anciens élèves. Le souvenir de quelqu'un qui s'impliquait totalement dans sa tâche jusqu'à à la cantine. Francis Barthe s'en souvient comme si c'était hier.

Francis Barthe et Gérard Géraud récompensés

Pour leurs engagements sans faille, pour toutes ces heures consacrées aux autres, pour leur abnégation et leur total désintéressement, pour toutes ces choses accumulées, Francis Barthe et Gérard Géraud ont officiellement reçu des mains de l'inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports une lettre officielle de félicitations. Une lettre émise par le ministère des Sports, avec citation au bulletin de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour leurs services rendus. C'est sur proposition du maire du Fossat, Laurent Panifous, que les deux lauréats ont ainsi été congratulés dans une cérémonie tout aussi officielle à Lézat.

Francis Barthe est le président de la Boule lyonnaise fossatoise depuis de très longues années et donne, de plus, de son temps pour animer régulièrement des ateliers avec les enfants de l'école primaire. Gérard Géraud, c'est «Monsieur fête du Fossat», président du comité des fêtes depuis vingt ans et bien plus en tant que simple membre auparavant, mais aussi volontaire à l'Etoile sportive fossatoise section football.



Salariés de l'usine Cottes honorés pour leur longévité



Huit salariés de l'usine Cottes-Vandemoortele ont reçu la médaille d'honneur du travail pour 20, 30 et 35 d'activités professionnelles. Dans une petite cérémonie, Alexandre Guevaer, responsable du site du Fossat accompagné par la responsable des ressources humaines, Nathalie Camizuli et Valérie Touzet, responsable logistique a ainsi décoré les lauréats : Cyril Carpentier,

médaille d'argent pour 20 ans d'activité professionnelle dont 11 au sein de l'usine Vandemoortele. Philippe Carvalho, médaille d'argent pour 20 ans dont 17 à l'usine du Fossat. Mohamed El Hmouzi, médaille de vermeil pour 30 ans d'activité professionnelle dont 18 au Fossat. Jean-Jacques Delqué, médaillé d'or est le doyen de l'entreprise qui cumule 37 ans d'ancienneté chez Cottes. Il a été embauché le 23 novembre 1981 en qualité de boulanger-cuisier de nuit pendant 11 ans, puis emballleur et magasinier-cariste. L'entreprise n'a pour lui aucun secret. Didier Maillet est dans la société depuis 29 ans, il a été embauché en novembre 1989 emballleur, il est actuellement chef d'équipe chambre froide. Dominique Muller, médaille d'argent, a été embauché il y a 27 ans en tant que chauffeur livreur pendant 15 ans et au poste de magasinier cariste. Denis Vincini depuis 24 ans chez Cottes reçoit la médaille d'argent. Embauché comme pâtissier il tient maintenant le poste de magasinier cariste. Gilles Catala avec la médaille d'argent est dans la société depuis 12 ans occupe le poste de magasinier cariste.

Installation d'une maraîchère bio au Fossat

«Le papillon étoilé prend son envol»



fermier qui lui a permis d'exploiter un terrain en fermage. Son enseignement, la culture biologique sans toucher le sol, elle va le mettre à exécution courant 2018 pour une première production, certes modeste, mais empreinte d'authenticité. «Sans toucher le sol, cela veut dire, sans intervention ni produit répandu évidemment avec comme seule protection contre les mauvaises herbes, un paillage.»

Avec un bac technique hôtelier obtenu en 1999, Bénédicte Moretti travaille dans la restauration et la brasserie et passe quelques années entre exploration de territoire et le métier de serveuse dans l'événementiel. A la recherche d'une alimentation plus saine, elle s'intéresse à la diététique et, cherchant l'indépendance professionnelle, se lance dans un commerce d'épicerie biologique à Toulouse en 2009. Là, elle met à profit ses contacts avec des producteurs : «Pour approvisionner ma boutique en produits locaux, j'organisais régulièrement des rencontres avec des petits producteurs. Cela se passait comme une dégustation et j'appréciais particulièrement ces moments.» Bénédicte créait alors une association dont le but était le soutien à l'installation de petits producteurs en Midi-Pyrénées. Mais c'est en 2015 qu'elle chercha un lieu où s'installer. La difficulté d'accéder à la terre et les bons conseils de l'ADEAR 09 l'ont amenée à suivre une formation dispensée par un brevet professionnel à Brens dans le Tarn, spécialisé en agriculture biologique. «Cela m'a permis de faire le lien entre les considérations professionnelles et agronomiques qui ont évoluées durant ma formation selon les rencontres, les contraintes administratives et la réalité économique agricole actuelle.»

Et c'est ainsi que Bénédicte arrive au Fossat et s'installe en 2017 comme maraîchère bio, route St André, sur une parcelle de 2,5 hectares. Son projet a rapidement pris forme grâce à un groupement

Cultures maraîchères

Sur sa ferme au nom poétique «Le Papillon Etoilé», elle travaillera un demi hectare de maraîchage avec des légumes variés de saison, et des variétés sélectionnées afin de mettre en pots ses recettes. Car son projet futur, c'est la transformation : «Mon idée est de proposer à la vente 1/4 de ma production de légumes frais et 3/4 en transformation, conserves, bocaux.» Pour cela, elle a lancé un financement participatif afin de construire un local de paille et de bois d'une surface de 20 m², aux normes en vigueur.

Et trois parcelles seront consacrées aux semis direct sous couvert pour le petit épeautre, tournesol-chavre, pois chiches-lentille afin d'avoir de l'huile, de la farine, des graines. Puis les intrants de cultures : paille, broyat de chanvre, tourteau de tournesol, résidus de cultures.

A tout ça se rajouteront une trentaine de poules, en protection des limaces et apport de fiente, un âne et l'aménagement d'une parcelle d'1 hectare en arboriculture sans matières animales.

«Je veux construire mon autonomie financière et alimentaire, dynamiser le respect du vivant et être en symbiose avec la nature. J'invite le public à venir me voir, sur la ferme ou au marché du Fossat dès le printemps.»

Association pour la sauvegarde des monuments historiques

L'avenir de la Chapelle Saint-André

Tous ensemble nous nous sommes réjouis de voir en 2017 la mise « hors d'eau » de la chapelle. Cette étape majeure du programme de réhabilitation a été couronnée par les concerts des 16 & 17 Septembre 2017, appréciés par un public nombreux et enthousiaste.



La prochaine assemblée générale est prévue samedi 24 février 2018 à 15 heures, salle multimédia.

Le bureau diffusera un diaporama reprenant quelques étapes clefs sur l'année 2017 et :

les travaux réalisés

les concerts organisés

Cette rencontre sera suivie d'un vin d'honneur. Nous comptons sur votre présence et, si vous souhaitez apporter votre contribution pour les prochaines manifestations, vos dons seront les bienvenus.

Ensemble osons des manifestations musicales pour le plaisir, dans notre village, dans notre chapelle !
Pour plus d'informations : contact à mcis@club-internet.fr ou par téléphone au 06.99.05.56.02.

Le bureau ASMH – Marie-Claude Soula

Association **Musikalèze**



Après quelques mois de veille, l'association Musikalèze du Fossat a été remise à flots lors de son Assemblée générale Extraordinaire du 8 novembre 2017

Une petite équipe a repris le Conseil d'administration, et l'association propose à nouveau des cours de musique loisir pour les enfants les adolescents et les adultes.

L'idée étant avant tout d'offrir à un prix très abordable « une pratique musicale plaisir », la semaine se déroule activement

Le lundi de la guitare : complet

Le mardi des percussions (afrique de l'ouest) : il reste des places !

Le jeudi de la batterie : il reste des places !

Les vendredi et samedi : de la flûte traversière : complet

L'association est à la recherche de bénévoles motivées, de nouveaux élèves, et de professeurs prêts à s'investir pour la faire vivre et se développer.,

N'hésitez pas à nous rejoindre, vos idées, envies, propositions seront les bienvenues.

Que vos compétences soient artistiques, administratives, informatique, ou tout autre, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre !

**Contact : musikaleze09@gmail.com
Ou aux 06 22 63 81 85 / 06 26 15 83 10**

Ecole Marcel Philibert*

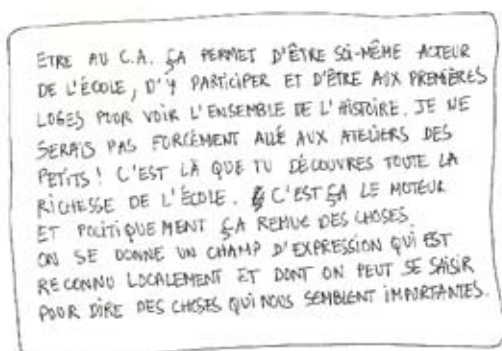
Ecole populaire des arts de la scène

Investissement, goût de l'aventure, implication, amitié, engagement, défense du fonctionnement collectif, c'est ce qui a permis qu'existe depuis sept ans, une école d'enseignement artistique accessible à tous.

De l'idée à la création

En Avril 2010 : l'idée !

Cette école accueillerait des personnes de tout âge, dès cinq ans et favoriserait la rencontre des générations dans les activités ; permettrait la participation de tous sans discrimination grâce à des tarifs et des conditions de paiement accessibles ; donnerait aux élèves l'accès à plusieurs disciplines qui se croiseraient au fil des saisons ; le tout en synergie avec les dynamiques du territoire, mais aussi celles de la ville, de l'international et de l'universitaire.



Elle voit le jour en assemblée générale extraordinaire le 6 juin 2010 grâce à l'enthousiasme d'anciens membres de la troupe des Compagnons du vent d'Autan, des mairies du Canton, et d'une quinzaine de particuliers décidés à faire vivre ce projet.

Un conseil d'administration est mis en place. Il se réunit une fois par mois depuis.

Une équipe pédagogique permanente est constituée.

Les inscriptions se font sur la place des villages pendant la fête ou sur le parvis des mairies.



L'école ouvre le 17 septembre 2010.

Le développement du projet

A l'école de Marcel on apprend le théâtre, le cirque, la danse, le chant, les arts du geste....

Une quinzaine de professeurs travaillent régulièrement dans l'école.

Nous avons reçu en moyenne 55 élèves par an de 5 à 75 ans.

Certains élèves, enfants ou adultes ont fréquenté l'école pendant 6 ans. Ils ont bénéficié d'une véritable formation dans les arts de la scène. Pour d'autres le passage à l'école aura été l'occasion d'une ouverture culturelle, d'une émancipation, d'un déblocage, du développement de leur capacité d'expression, de lien social.

Association Les compagnons du vent d'Autan

Mairie – 09210 Lézat sur Lèze

06 30 76 38 62 ecole.marcelphilibert@yahoo.fr

www.ecoledetheatre-marcelphilibert.fr

*Marcel Philibert était tailleur de pierre à Lézat sur Lèze, chef de la troupe de théâtre amateur Les compagnons du vent d'Autan. C'était un merveilleux comédien. Il est récompensé en 1997 par la région Midi Pyrénées pour ces 50 ans de dévotion au théâtre populaire.



Quelles perspectives pour notre association ?

Pour envisager la situation de l'année à venir, il est à prendre en compte que :

Le bureau ne se représentera pas au terme de cette année 2018, mais est prêt à aider et soutenir celles et ceux qui se sentiraient tentés par l'aventure ;

Animer la PUPAL, c'est organiser un programme sur des sujets d'actualité ou de fond qui nous motivent, rechercher des conférenciers généralement très accueillants et désireux de transmettre leurs savoirs, planifier les séances et communiquer à notre réseau, actuellement bien fourni, et dont l'envie de voir se poursuivre cette belle expérience est manifeste. Les événements autour du cinéma sont ceux qui demandent le plus d'énergie, mais aussi les plus riches humainement.

Les moyens que la Pupal utilisent pour assurer sa fonction d'éducation populaire sont simples, accessibles à toutes personnes attentives au fonctionnement d'une association Loi 1901. Des places d'administratrices et/ou d'administrateurs sont disponibles, et l'aide que désire apporter le Conseil d'administration actuel est autant pratique (gestion du matériel multimédia, imprimante, blog, dossiers de demandes de subventions...) que moral et relationnel (liens avec certaines institutions, associations, réseaux sociaux, presse...) Personne à ce jour n'a fait acte de candidature, ni pendant l'Assemblée générale, mais 2018 ne fait que commencer ! Une personne présente a proposé son aide ponctuelle.

Afin de ne pas casser l'outil qui est en soi performant, le Conseil d'administration est d'accord pour assumer une fonction de transition en organisant, dans l'attente d'être remplacé, quelques événements qui nous tiennent à cœur et pour lesquels nous avons pris des engagements.

Une Ciné-Rencontre avec Yannis Youlountas sur la Grèce, le vendredi 2 mars au Mas d'Azil,

La présentation, lors de sa sortie, du nouveau film d'Abbas Fadhel « Yara »,

La fête du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), au Carla-Bayle, fin septembre 2018,

La composition du CA 2017/18 est la suivante :

Présidente : Michèle Sans

Vice-président : Louis Fournié

Secrétaire : Marie Delarue

Trésorière : Claudine Bordier

Pierre Aspirot, Françoise Moiriot,

Que celles et ceux, présents ou absents à l'Assemblée générale, et qui tiennent à garder et à faire vivre cette association, partagent leurs propositions, idées, suggestions, et se réunissent prochainement pour un échange fructueux.

Nos remerciements s'adressent en particulier aux conférenciers qui ont accepté de nous rendre visite pour partager leurs connaissances, aux adhérents, aux institutions locales, en particulier à la Communauté de Communes Arize/Lèze et les Mairies des Bordes sur Arize, Campagne et Pailhès, aux Conseils Départemental et Régional, et à toute l'équipe de la PUPAL.

*Michèle Sans, présidente,
Pour la Petite Université Populaire Arize Lèze
Hôtel de Ville - 09350 Les Bordes sur Arize
09pupal@gmail.com + blog : pupal09.blogspot.fr*

"Non, rien n'est fini en Grèce" nous dit Yannis Youlountas que la PUPAL aura le plaisir d'accueillir le **Vendredi 2 mars** à la salle multimédia du Mas d'Azil, pour son 3ème film: "L'Amour et la Révolution".

« Dix ans après les premières émeutes, les médias ne parlent plus de la crise grecque. Tout laisse croire que la cure d'austérité a réussi et que le calme est revenu. Ce film prouve le contraire. A Thessalonique, des jeunes empêchent les ventes aux enchères de maisons saisies. En Crète, des paysans s'opposent à la construction d'un nouvel aéroport. À Athènes, un groupe mystérieux inquiète le pouvoir en multipliant les sabotages. Dans le quartier d'Exarcheia, menacé d'évacuation, le cœur de la résistance accueille les réfugiés dans l'autogestion. Un voyage en musique parmi celles et ceux qui rêvent d'amour et de révolution. »

*De 18h00 à 19h30, présentation de la situation grecque.
A 20h 45, projection du film.*



Club de l'âge d'or

Activités du Club de l'Age d'Or



Assemblée Générale de l'AGE d'OR du 25 Janvier 2018

Au nom du Conseil et du bureau, Jacques Lefroid, président du Club, souhaite à tous les adhérents et les lecteurs du « Tu a Jo » une belle et heureuse année 2018 remplie de Santé et de Bonheur. Certains nous ont quitté brutalement comme Guitou Sans ou emporté par la maladie (Reine Ruquet), d'autres ont rejoint la Madrague (Ninou et Aline) ou ont quitté notre département (Antoine Fourdinier, Ety Azoulai, Jeanine et Michel Rollet).

Annie et Daniel Baudot, nos célèbres boulangers fossatois, ont rejoint l'Association après leur cessation d'activité. Hélène Reiss, Nicole Bonnet, Dany Brion et Ginette Daraut sont venues nous rejoindre en cours d'année.

Notre association a compté 120 adhérents en 2017. Le Club est ouvert à toute les personnes qui le souhaitent, car comme le précise l'article 2 de notre statut, modifié en 2016 : « Cette Association avait à l'origine pour objet le regroupement réservé aux personnes âgées, et elle est désormais élargie à toutes les personnes désirant nouer ou renouer des contacts amicaux et participer à des activités ludiques, festives, pédagogiques ou culturelles ».

Tous les mardis après-midi au local du Club situé au Parc, hormis les vacances scolaires, l'Atelier créatif de travaux manuels réunit une dizaine de personnes en

moyenne sous la responsabilité de Dominique Rivals et Danielle Lefroid ...sans oublier la bienveillante Jeanine qui contribue au bon déroulement de toutes les activités dans le local. La salle de jeu affiche parfois complet, avec Scrabble, Rummikub ou Triomino... L'Atelier d'Art, dirigé par Alain Richermo compte 7 « artistes » qui s'adonne au dessin, à la peinture ou au modelage. Nous vous encourageons à nous rejoindre.

Christian Fontés, en dévoilant ses secrets de pâtissier surfe sur le succès tous les 1er mardi après-midi de chaque mois...avec une quinzaine de participantes. Enfin, tous les 15 jours, Yvette Hortola anime le jeudi matin, des séances de sophrologie avec un groupe de 15 personnes pour leur bien-être personnel. Nous vous encourageons à nous rejoindre.

Le bilan de nos sorties est satisfaisant avec une moyenne de 38 participants. Pour rappel, en février c'était une après-midi musicale avec « les Bicyclettes »(44 personnes), en mars « La Route du Cassoulet » (belle escapade pour 35 participants dans le Lauragais pour découvrir la confection du plat régional avec l'élevage de canards, la fabrication des « cassoles », la culture du haricot et bien



entendu la dégustation du met), en Avril la visite de la Dépêche du Midi et le Musée du Lherm, pour les amateurs de techniques présentes ou passées, en juin le Canal du Midi du côté de Béziers (très chaude

journée pour les 40 passagers ariégeois de la péniche « Manon »,
 en juillet le « pique-nique » qui a attiré près de 70 personnes au bord du lac du Carla Bayle,
 en septembre un déplacement de 37 adhérents du Club d'Age d'Or chez les Basques pendant 3 jours pour découvrir le côté atlantique des Pyrénées,
 en octobre le Pas de la Case et la visite d'Ax-les-Thermes (38 personnes)

et en Novembre après-midi chansons françaises avec Emile Péna dans la Salle Multimédia pour les amateurs du genre.

Notre repas annuel du 16 décembre dernier, a réuni près de 70 personnes dans la Salle Polyvalente. Un grand moment de convivialité auprès de tous.

J'encourage et je remercie tous les bénévoles du Club, que ce soit au Conseil, au bureau ou parmi les adhérents pour leur implication.

Les finances gérées par Eliane Cousture et Josette Murat présentent un léger déficit justifié par un manque de fonds de roulement pour les réservations qui sont à régler à cheval sur 2 exercices.

Composition nouveau Conseil :

Alice Cascalès, Chantal Chaumar, Eliane Cousture, Christian Fontès, Jeanine Guichou, Claude Jaïs, Jacques Lefroid, Josette Murat, Alain Richermo



Dominique Rivals, Andrée Rungs, Yves Rudeau, Ghislaine Salvia, Yvette Hortola et Nicole Bonnet.
 Le bureau est démissionnaire.

Jacques Lefroid

Nouveau Bureau

Président d'honneur : Laurent Panifous, maire

Président : Jacques Lefroid (tél.05 61 67 82 00)

Vice-président : Christian Fontès

Secrétaire : Chantal Chaumar

Secrétaire adjointe : Nicole Bonnet

Trésorière : Eliane Cousture

Trésorière adjointe : Josette Murat

Responsables Atelier : Dominique Rivals,
 Danielle Lefroid.

Programme 2018

- Mardi 13 mars : après-midi « Magicien », Salle Multimédia
- Avril et Mai : animations à déterminer
- Juin : Revel et le Lac St Ferréol
- 4 juillet : « Journée pique-nique » au lac du Carla Bayle
- Septembre : Aveyron : Millau, Roquefort...
- Octobre : Pas de la Case
- Novembre : animation Salle Multimédia
- 8 décembre : repas du Club.



Comité cantonal de la FNACA

Une autre disparition dans les rangs de notre comité réduit encore son effectif. C'est Michel Gourdin, résidant à Artigat qui nous a quittés. A toute sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Nous rappelons les manifestations FNACA à venir, à savoir :

Dimanche 25 mars 2018 : Commémoration du 19 mars 1962 qui se déroulera à Artigat selon des horaires qui seront communiqués ultérieurement, manifestation qui se clôturera par un repas servi dans la salle des fêtes de la localité.

Dimanche 29 avril, la traditionnelle grillade FNACA qui se tiendra toujours dans la salle des fêtes du Fossat. A noter que notre comité aura à cette date, 50 ans. Faut-il le rappeler, c'est une journée festive amicale et conviviale ouverte à tous et où seule est exigée, la bonne humeur.



Irénée Pons

Les marcheurs du Fossat



Dans le Bulletin d'Octobre, nous avons évoqué l'éventualité de 2 randos classiques et sympas que nous aimons faire chaque année, la montée du Mont Fourcat et le Prat d'Albis vers le Rocher de Batail. Des imprévus nous ont fait renoncer à ces balades traditionnelles mais nous avons largement compensé par d'autres activités.

Tout d'abord, début octobre, nous avons inauguré un nouveau sentier de la Via Garona et Chemin de St Jacques de Compostelle. C'est un sentier qui part de Toulouse et va jusqu'à Saint Bertrand de Comminges et que l'on peut faire en 7 à 10 étapes. Evidemment nous avons choisi un parcours sympa sur une journée pour permettre à tout le monde de découvrir l'itinéraire. Nous sommes partis de Rieux-Volvestre et sommes allés jusqu'au Village gaulois de Saint Julien et au lieu de poursuivre, avons fait une boucle pour revenir à Rieux. Très beau circuit et facile de 13 km et pratiquement sans dénivelé. Indiscutablement nous referons ce parcours très sympa. Souvent il suffit de ne pas aller très loin pour se faire plaisir.

Ensuite, toujours en octobre, nous nous sommes offerts un WE très agréable sur la Côte Vermeille avec 21 participants.

Le premier jour rando le long du sentier littoral entre Collioure et Banyuls tout en montagnes russes. 16 km et dénivelé de finalement 600 m au bord de la Méditerranée. Temps assez couvert mais peu de vent.

Par contre le lendemain, grand soleil et une superbe rando depuis Banyuls en montant à ND de la Salette, la Tour Madeloc et retour sur Collioure. Un peu de vent, comme toujours sur ces contreforts des Albères mais une belle journée de grand bonheur avec 13 km et un dénivelé positif de 800 m. Tous les participants étaient ravis de ce WE, même Wappy, le chien sympa et dynamique d'Anne Elisabeth et Fred.

Comme le mois de novembre s'est présenté sous des auspices favorables, nous avons pu nous balader sur le circuit de La Peyre au départ de Ste Croix-Volvestre. Rando facile et ouverte à tout le monde. 12 km et dénivelé très faible. Journée pique-nique. Régulièrement nous organisons des marches de ce type permettant à tout le monde de participer, même les personnes moins aguerries.

En cette saison hivernale, les randos restent limitées surtout en montagne devenue pratiquement inaccessible. Cependant, on cherche des créneaux favorables pour aller faire un peu de rando en raquettes comme chaque année. Oui mais il y a des conditions... la météo, la couverture neigeuse. On peut aller dans les stations de ski mais si on veut être un peu tranquilles, il faut pouvoir le faire en dehors des WE généralement chargés et en dehors des vacances scolaires. Les marcheurs sont exigeants mais c'est toujours mieux ainsi.

Nous avons évolué sur un beau projet que nous

réaliserons pendant la dernière semaine de juin. Toujours à cette période, nous sommes allés à Pralognan la Vanoise en 2015, puis à Ceillac dans le Queyras en

2016 et dans le Lot en 2017 (sans oublier un séjour au pays Basque en octobre 2016).

Sur cette lancée il n'y avait aucune raison de ne pas poursuivre et les marcheurs sont très demandeurs. Résultat en juin prochain nous partons à 21 participants pour randonner une semaine en Auvergne, à Murol, à proximité de la Chaîne des Puys avec des projets de balades magnifiques au Puy de Sancy et au Puy de Dôme, entre autres. Nous randonnerons en étoile, selon le jargon approprié, c'est-à-dire que nous serons logés à Murol, au Centre Azureva. Nous partirons toute la journée et chaque soir nous reviendrons dîner et dormir au Centre.



conviviale et un des petits plaisirs du groupe des randonneurs du Fossat. Nous y reviendrons également sur le Bulletin de juin prochain.

Maintenant les personnes qui souhaitent nous rejoindre peuvent nous contacter pour de plus amples renseignements, notamment sur les marches matinales des mardi et samedi.

Pour cela il suffit de composer le 05 61 68 80 12 et demander Danielle ou le 05 61 60 50 73 et demander Patrice.

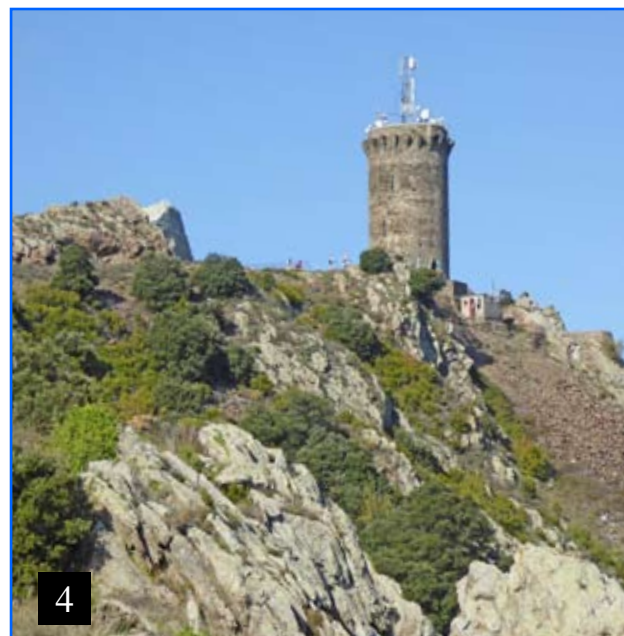
Patrice Clou



Pour le printemps, il y a des projets et notamment des WE de 2 ou 3 jours pour visiter des sites (et marcher). Plusieurs éventualités sont actuellement étudiées mais c'est encore un peu tôt et nous aurons l'occasion d'en parler dans la prochaine revue.

Et bien entendu nous continuons à nous maintenir en forme en marchant localement chaque mardi et chaque samedi matin pendant environ 3 heures.

Pour terminer, et comme chaque année, un repas convivial est prévu pour le 3 février. Ce sera un soir et à proximité de Pailhès. A l'heure présente on prévoit entre 20 et 25 participants. Ce sera une belle soirée



1 & 2: Sur le sentier littoral entre Collioure et Banyuls
3 : Sur le sentier de La Peyre
4 : La Tour Madeloc



Depuis plus d'une décennie, l'atelier d'occitan poursuit son chemin, avec des défections certes, mais aussi des recrues qui maintiennent son effectif à quinze, seize écoliers voire plus. Leur motivation, quelle est-elle dans leur assiduité à ces cours, avec un intérêt au fil du temps jamais démenti ? Les réponses à une telle interrogation sont sans doute multiples et variées. Mais dans la majorité des cas, c'est un besoin de renouer avec un lointain héritage légué par nos ancêtres, grand père, grand mère et dont nous mesurons aujourd'hui, la perte subie si nous l'abandonnons comme un outil démodé, relégué au fond de la mémoire. Et quand la pensée nous ramène à nos chers disparus, c'est en occitan (qualifié alors de patois) qu'ils nous parlent, qu'ils nous grondent (si peu) qu'ils manifestent leur joie ou leur peine. Mais ces cours sont aussi l'occasion de découvrir la richesse de la littérature occitane, dans ses diversités



d'écriture et d'expression, selon qu'elle émane du Béarn, Provence, Limousin, Languedocien etc.

Une langue qui s'écrit et une langue qui vit. Et enfin pour comprendre, justifier la fidélité des étudiants à ces cours, on ne saurait passer sous silence, sa modestie naturelle dût elle en souffrir, le rôle de l'animatrice, Camille Bilhac, qui avec patience et beaucoup de pédagogie, fait progresser la classe d'occitan, dans la connaissance et l'amour de ce parler millénaire. Quelque soit votre niveau si vous souhaitez apprendre l'occitan le meilleur accueil

vous sera réservé. Les cours se déroulent le mercredi à 20 heures, sur le site du spectacle au Fossat.

Irénée Pons,
tél. 05.61.68.53.73.



Danses traditionnelles

L'atelier compte plus de 30 adhérents et il règne une ambiance très conviviale. Voici les dates des prochains ateliers pour le 1er et 2ème trimestre 2018 :

Mercredi 7 février, mercredi 21 février, mercredi 7 mars et mercredi 21 mars.

Ces ateliers sont animés par Maryvonne et André Pons du conservatoire de musique et danses traditionnelles de Toulouse. De 18 h 30 à 20 heures, puis pause repas et reprise de 21 heures à 22 heures, salle polyvalente au 1er étage. Cotisation annuelle : 5 €/personne et 8 € pour un couple.

Nos prochaines animations :

Le vendredi 13 avril : bal trad' gratuit à 21 heures à la salle polyvalente.

Le samedi 26 mai : animation danses à la Dalhada du Fossat.

Le 27 juin : sortie détente de fin d'année.

Juillet / août : danses au spectacle de l'été.

Le 27 octobre : stage, repas et bal à la salle polyvalente.



lente.

Si vous ne connaissez pas encore ce que sont les danses traditionnelles occitanes, venez nous voir lors d'un atelier ou d'un bal, vous y serez bien accueillis.

Eliane Troy



Dins la seria contes qu'avèm debutat dins le darrèr «Tu a jo» aqui auèi un raconte a l'encòp risolier e çaquela plen de sapiença populara.

Una sapiença qu'èra le «diplòma» de la mager part del monde de la campanha e aqui donc :

Le Journalièr

Un còp èra a la campanha, un Rei se passejava al long d'un camp. Un paure journalièr èro a fotjar dins aquela pèça.

Adiu l'òme diguec le Rei

L'autè levèc le cap.

-Bonjorn senher diguec sense reconèguer le Rei.

-E que fès aqui

-E coma ac Vesètz fotji la tèrra responec l'òme. Aqueth mestièr de fotjaire es de péna e i cal trapar de bonas susadas per se ganhar la vida.

-Mès diguec le Rei, quant ganas per jorn a fotjar la tèrra ?

-Mon Dieu senher diguec l'òme, soï journalièr e trabalhè la tèrra dels autis.

-Çò que ganhè depend dels jorns, un còp vint sòus un aute còp quinze.

-Mès d'unis jorns pòdi pas trabalhar, que me balhan pas obratge, e aqui ganhè pas res.

-E atal pòdes viure ?

-Ò per viure, vivi responec le journalièr, e fèu encara milhor me cal viure, fèr viure, pagar mos deutes, plaçar argent amb'interès, e n'ai encara a gitar.

-Ò ò te fotes de jo ?

-Ò que nani senher, Dieu me garde d'aquela pensada.

-E ben amic, voldriai plan sapier consin t'arregas per viure, fèr viure, pagar deutes e plaçar argent a interès ambe quinze sòus per jorn.

-Ò senher sirà lèu fèit diguec l'òme.

-L'un dins l'autè cada jorn pòrta son pan e vivi.

-Va plan diguec le Rei, mès fès viure tanben ?

-Segur, la mèu femna es malauta, pòt pas trabalhar è la fèu viure ela tanben.

-E les deutes se n'as consin tròbas

l'argent per les pagar ?

-Les deutes ! Mon pair e ma mair son vielhs e pòden pas trabalhar. Elis tanben les fèu viure. Mès quand èroï joen e qu'avai pas la fòrça de trabalhar èran elis que me fasian viure. Atal pagui mos deutes.

-Mès diguec le Rei ditz me çò qu'entenes per plaçar argent amb'interès ?

-Ai un filh qu'es encara al brèç. Trabalha pas encara e çaquela le fèu viure. Mès quand sirai vielh e que pòrai pas mès trabalhar es eth que me farà viure, coma ac fèu per mon pair e mair. E aquò es plaçar argent a interès.

-E l'argent que gitas qu'es aquò ? D'ont le sòrtes ?

-Senher diguec le fotjaire ai tanben una filha. es encara joena e petita, trabalha pas. Mès quand sira granda e de fòrça a trabalhar, farà coma las autas, trobarà un partit e se n'anirà. E jo n'aurai pas res. Sirà per jo argent gitat.

Cric-crac mon conte es acabat !

TRANSLATION

Dans la série contes que nous avons débuté dans le dernier «De tu a jo», voici aujourd'hui un récit à la fois drôle et cependant plein de sagesse populaire.

Une sagesse qui était le «diplôme» de la majorité d'hommes et de femmes de la campagne, et voici donc :

Le Journalier

Il était une fois à la campagne un roi qui se promenait le long d'un champ. Un pauvre journalier s'y trouvait en train de piocher.

-Adieu l'homme, dit le roi.

Le piocheur leva la tête :

-Bonjour Monsieur dit-il sans reconnaître le roi.

-Et que fais-tu là ?

-Et comme vous le voyez, je pioche la terre répondit-il, le métier de piocheur est pénible et l'on y attrape de bonnes suées pour se gagner la vie.

-Mais, dit le roi, combien gagnes-tu par jour à piocher la terre ?

-Mon Dieu Monsieur, dit l'homme, je suis journalier et je travaille la terre des autres. Ce que je gagne dépend des jours des jours, une autre fois une

fois vingt sous, une autre fois quinze sous. Mais certains jours, je ne peux pas travailler car on ne me donne pas de travail, et là, je gagne rien.

-Et ainsi, tu peux vivre ?

-Oh pour vivre je vis, répondit le journalier, et je fais même mieux. Il me faut vivre, faire vivre, payer mes dettes, placer de l'argent avec intérêt, et j'en ai encore à jeter.

-Oh ! Tu te moques de moi ?

-Oh non Monsieur, Dieu me garde d'avoir une telle pensée!

-Et bien mon ami, je voudrais bien savoir comment tu t'arranges pour vivre, faire vivre, payer des dettes et placer de l'argent avec intérêt, et tout ça avec quinze sous par jour !

-Oh Monsieur ce sera vite fait dit l'homme. L'un dans l'autre chaque jour apporte son pain et je vis.

-Bon dit le roi, mais tu fais vivre aussi ?

-Pour sûr ma femme est malade, elle ne peut pas travailler et je la fais vivre elle aussi.

-Et les dettes si tu en as comment trouves-tu l'argent pour les payer ?

-Les dettes ! Mon père et ma mère sont

vieux et ils ne peuvent plus travailler. Eux aussi je les fais vivre. Mais quand j'étais jeune et que je n'avais pas encore la force de travailler, ce sont eux qui me faisaient vivre. ainsi je paye mes dettes.

-Mais dit le roi, dis-moi ce que tu entends par placer de l'argent avec intérêt ?

-J'ai un fils qui est encore au berceau. Il ne travaille pas bien sûr et cependant je le fais vivre. Mais quand je serai vieux et que je ne pourrai plus travailler, c'est lui qui me fera vivre, comme je le fais pour mon père et ma mère. Et ça, c'est placer de l'argent avec intérêt.

-Et l'argent que tu jettes c'est quoi, d'où le sors-tu ?

-Monsieur dit le piocheur, j'ai aussi une fille. Elle est encore jeune et petite, elle ne travaille pas. Mais quand elle sera grande et de force à travailler, elle fera comme les autres, elle trouvera un parti et elle partira. Et moi, je n'aurai rien, et ce sera pour moi de l'argent jeté !



Comité des fêtes

Le samedi 27 janvier le Comité des Fêtes tenait son Assemblée Générale, et les bénévoles de cette Association étaient venus nombreux pour y assister ! Lors de son rapport moral le Président a félicité tous les bénévoles, sans qui la fête ne pourrait avoir lieu et a noté les bons résultats du Loto, du Carnaval, de la grillade du 14 juillet et de la fête annuelle.



Le Bureau étant démissionnaire, ont été élu à l'unanimité :

Président : Gérard Géraud

Vice Président : Vincent Gros

Trésorière : Alicia Gil

Trésorière adjointe : Amélie Loze

Secrétaire : Coralie Gros

Secrétaire Adjointe : Audrey Pons

Les dates des manifestations à venir ont été annoncées :

CARNAVAL le Samedi 24 Mars 2018

LOTO courant Mars ou Avril 2018

GRILLADE le Samedi 14 Juillet 2018

FÊTE LOCALE : 17, 18, 19, 20 et 21 Août 2018

Pour conclure M. le Maire lors de sa prise de parole remercia le président et tous les participants pour leur engagement dans la vie du village.

L'Assemblée Générale étant terminée, un bon repas servi par « La Table du Fossat » clôtura la soirée de façon chaleureuse et amicale.

Le Carnaval du comité des fêtes aura lieu le Samedi 24 Mars 2018 à partir de 20 heures à la Salle Polyvalente. Repas (13 €) suivi d'une soirée animée par un DJ.

Amicale des commerçants et artisans du Fossat

Le bureau présente ses meilleurs vœux pour 2018. Notre association a été créée il y a déjà 7 ans et nous nous plaisons de reconnaître qu'elle fonctionne bien. De la Fête de la Bière au Marché de Noël nous avons la satisfaction de participer à l'animation et à la vie du village.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 10 janvier ... et après la présentation des comptes, le bureau reste inchangé :

Président..... Jean-Michel Rouillou

Vice Président..... Jean-Noël Muller

Trésorière..... Danièle Lefroid

Trésorière Adjointe..... Monique Pons

Secrétaire..... Coralie Gros

Secrétaire Adjointe..... Christine Arnaud

Notre bilan positif tant financier que festif nous encourage à continuer.

Programme 2018

-fête de la bière le 3 mars

-fête de la musique le 16 juin (repas dansant animé par les kroq'notes)

-vide grenier le 7 octobre

-marché de Noël le 2 décembre

Danièle Lefroid

INFO FETE DE LA BIERE

Soirée dansante, repas choucroute

Ambiance assurée avec DJ

Inscriptions à la boulangerie De Oliveira

20 €/personne.

Paiement à l'inscription chèques ou espèces uniquement.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le mot de la Présidente

Bonjour à toutes et à tous,

L'A.P.E (Association des Parents d'Elèves) de l'Ecole du Fossat vous présente ces meilleurs vœux pour l'année 2018 !

En ce début d'année, nous souhaitons partager avec vous les projets mis en place et ceux à venir. Depuis l'élection du nouveau bureau le 10 Octobre 2017 (avec 2 nouvelles mamans d'élèves et un bureau maintenant composé de 7 personnes), l'A.P.E a déjà organisé les manifestations suivantes :

Vente de chocolats et de fleurs, vente de calendriers, serviettes, sacs isothermes, personnalisés avec des dessins des enfants, vente de gâteaux lors la foire du village. Organisation de la fête de Noël le 22 Décembre, en association avec l'équipe enseignante et l'A.L.A.E : les enfants ont présenté des chants préparés en classe, suivi d'un spectacle de magie avec l'apparition du Père Noël, qui a remis aux enfants les cadeaux collectifs offerts par l'A.P.E (des jeux pour la cour, un jeu de construction et un grand tapis pour le coin regroupement pour les petites sections et moyennes sections, et une sortie au Cirque Pinder pour les autres classes). En cours d'organisation, le carnaval et la fête de fin d'année pour les enfants de l'Ecole.

Mme MARTINEZ



UDAC Festilèze

Avant de couronner au hasard des bouchées celui ou celle qui aura la fève, la troupe de l'UDAC Festilèze a planché sur le prochain spectacle de l'été et, en général, sur toutes les activités de l'association prévues en 2018. C'est donc consciencieusement que les membres du bureau présentaient le scénario élaboré par Martine Janel, Jeannette Carrère, René Méric, Christine Commenge et l'atelier occitan dans son ensemble. Fini le pastel, la page est définitivement tournée et le temps passe inexorablement à la scène comme à la ville : «Nous sommes en 1918. La grande guerre est enfin finie et la France va retrouver la paix. Le Fossat a vécu dans la souffrance ces années terribles. Beaucoup de choses ont changé : les hommes valides ont été réquisitionnés pour le front. A la campagne, ce sont les femmes, les enfants et les vieillards qui ont assuré tant bien que mal la vie quotidienne du village. La vie de chaque jour fut long et difficile...» Un sujet que les acteurs devront s'imprégner et notamment les nouveaux adhérents. En effet une dizaine de bénévoles nouveaux ont rejoint la troupe à différentes tâches, en coulisse ou sous les feux de la rampe. Et le travail ne manque pas.

Association des Parents d'Elèves

Vide Grenier

Dimanche 27 Mai 2018

De 8 h 30 à 18 heures

Place du village

Ouvert à tous, restauration possible sur place.

Installation à partir de 6 h 30.

Emplacement : 2€ le mètre linéaire, 5€ les 3 mètres linéaires.

Informations et réservations auprès de **Sandrine BRIET**
au 06.31.82.13.60.



Assemblée générale de l'association PG-CATM-TOE et Veuves de guerre de l'Ariège Section du FOSSAT

Malgré un effectif réduit, la section se maintient et le bureau s'en félicite. N'hésitez pas à parler de l'association autour de vous, anciens combattants, veuves ou simples sympathisants attachés au devoir de mémoire. *Prin-

cipaux rendez-vous à venir : 8 mai et 11 novembre : commémorations habituelles au Fossat et Artigat, voir ailleurs si nous sommes conviés.

Renouveau du bureau.

Sans candidature particulière, le bureau est reconduit et se compose ainsi : Président : Lionel Gaillot, Trésorier : Claude Marin, Portedrapeaux: Cyril Guedeney et André Rives.

Lionel Gaillot

E.S.F. FOOTBALL

Au nom du Comité directeur, le Président Christian Gros présente ses meilleurs vœux sportifs à la population fossatoise.

Notre Club, fort de ses trois équipes seniors, est représenté par l'Equipe I en Régional 3. Celle-ci tire son épingle du jeu, dans son championnat relevé, face à des équipes de renom comme Muret, Lourdes ou Salies du Salat. Il n'en va pas de même pour nos représentants de l'Equipe II, en Excellence, qui se démène dans son championnat départemental, tandis que l'Equipe III, avec un effectif

réduit lutte dans sa catégorie.

Cette saison a été marquée par la volonté des dirigeants de donner à nos jeunes de nos Vallées Lèze / Arize une chance d'évoluer dans un Club formateur à haute valeur ajoutée, en créant notre propre Ecole de Foot.

Que tous les bénévoles qui s'impliquent dans notre Club soient remerciés pour leur engagement.



La saison 2017/2018 est, et sera une saison importante dans l'histoire du club. En entente avec les jeunes (de U7 à U17) avec le FC Lezatois depuis X années, l'Etoile a décidé en fin de saison dernière de repartir seule.

Avec le soutien du District de l'Ariège de Football, la motivation d'un président et l'expérience de notre dirigeant Didier Senseby, c'est tout un club qui se lance dans ce beau et gros défi que de recréer sa propre école de foot.

La première étape fut de trouver des éducateurs. Par chance, le challenge ainsi que le projet de formation ont de suite plu et attirés. Nous comptons donc au

NOTRE NOUVELLE ECOLE DE FOOT...

minimum 2 éducateurs et/ou dirigeants par catégories (voire trombinoscope), ainsi qu'un responsable école de foot et un trésorier.

L'objectif de cette nouvelle école de foot est clair : proposer les meilleures conditions aux enfants afin qu'ils grandissent, progressent et prennent du plaisir sur et en dehors des terrains de football.

A la mi-saison, nous pouvons le dire, cette première année est un succès. En effet, nous avons pu engager en championnat une équipe de U17 et une équipe de U19. Une fierté pour le club, et certains dirigeants qui se sont démenés pendant tout l'été pour voir ces jeunes porter les couleurs jaune et verte.

Coté foot animation, nous avons dû nous appuyer sur le club ami du Mas d'Azil pour les catégories U11 et U13, tandis que les U7 et U9 sont des équipes Fossatoises à 100%.

Souhaitons à cette nouvelle école de foot une belle deuxième partie de saison, remplie de surprises et de joie ainsi qu'une longue vie.

Salle MULTIMEDIA LE FOSSAT PROGRAMME FÉVRIER 2018 CINÉMA ET SPECTACLES

JEUDI 22 à 14H30 : ERNEST ET CÉLESTINE EN HIVER

De Julien Chheng et Jean Christophe Roger – 0H45 - En famille à partir de 3 ans. Ernest est un gros ours de Charabie. Il aime jouer de la musique et manger de la confiture. Il a recueilli chez lui Célestine, une petite souris orpheline et ils partagent désormais une maison. Les deux compères ne s'ennuient jamais ! À l'approche des premiers flocons, ils se préparent à l'hibernation d'Ernest...

JEUDI 22 à 21H : LE BRIO D'Yvan Attal – 1h35

Avec Daniel Auteuil, Camelia Jordana, Yasin Houicha. Neïla Salah rêve de devenir avocate. Inscrite à l'université, elle se confronte dès le premier jour à Pierre Mazard, professeur connu pour ses provocations...

JEUDI 01/03 à 21H : COCO De Lee Unkrich et Adrian Molina – 1h45 – USA/Mexique Animation – de 6 à 106 ans

Miguel rêve de devenir un musicien aussi accompli que son idole, Ernesto de la Cruz. Par un étrange concours de circonstances il se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un gentil garçon un peu filou sur les bords...

CINÉMA : Plein Tarif 5 € - Réduit 4 €

Les séances de cinéma sont organisées par l'Estive, Scène Nationale de Foix et de l'Ariège, dans le cadre du réseau itinérant Ariège Images (n° CNC : 4 088 371)

Tennis Club du Fossat



La saison bat son plein au club de tennis, qui compte à ce jour 74 licenciés dont 44 jeunes à l'école de tennis : 18 filles et 26 garçons.

L'évolution est tranquille mais constante, pas tant en nombre de licenciés, mais surtout en nombre de compétitrices et compétiteurs.

Après les compétitions d'automne, Coupe de l'Amitié et le régional +35 ans messieurs et dames, ou 3 équipes ont défendu nos couleurs, 8 équipes fossatoises

Le Challenge Beaumont (2 équipes messieurs et 1 équipe dames)

Le Championnat corpo (1 équipe dames)

Certains de nos joueuses et joueurs sont aussi engagés dans les différents championnats individuels (sénior et sénior +), en cours ...

Une dizaine de jeunes participeront également aux championnats individuels au printemps.

Une nouveauté en 2018, après les tournois multi-chances messieurs organisés l'an dernier et

reconduits cette année (pentecôte), un tournoi multi-chances 13/14 ans aura lieu le 18 février.

Viendront ensuite le Championnat Régional par équipes au printemps (un joueur et une joueuse) ;

la fête du tennis (dernier weekend du tournoi de Roland Garros), et notre 3^e tournoi open (début juillet).

Au total cela fait donc pas mal d'équipes et plus de 200 matchs joués sous les couleurs fossatoises.

sont engagées dans les compétitions hivernales :

La Coupe d'Hiver (2 équipes messieurs et 2 équipes dames), Le Championnat départemental par équipes jeunes (1 équipe 13/14 ans garçons)



Pétanque

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage à " Ricou " Henri Arnaud qui nous a quitté au mois de janvier. Fidèle de la PHL il en fut le secrétaire durant plusieurs années. Sa gentillesse et sa disponibilité vont nous manquer. Amitiés à Geneviève sa femme, à Sébastien et Guillaume ses fils, ainsi qu'à toute sa famille. A Latour du Crieu le 21 janvier 2018 Friedrich Rives "toutou" devient vice champion d'Ariège de tir de précision. Félicitations à lui.

Le 14 avril 2018 se déroulera au Fossat un concours officiel en triplé :

**CHALLENGE GUY SANS
"GUITOU"**



**Handball
Vallées
Arize-Lèze
(HBVAL)**

Le président du comité ariégeois de handball, Albert Quatrevaux, s'est rendu à la salle omnisports du Mas d'Azil lors d'une demi journée entre parties intergénérationnelle et galette des rois. Ce dernier présentait les vœux du comité en souhaitant que l'année soit favorable pour le Handball et surtout pour le club. Les entraînements sont dispensés au Fossat ou au Mas d'Azil. Le club est à nouveau dirigé par Frédéric Paitrault, qui a importé ce sport dans la vallée en 2012. Actuellement 80 licenciés sont inscrits au club.



La vitesse

un élément de discorde

Réduire la vitesse de 90 Km à 80 Km/h sur les réseaux routiers soulève de nombreuses controverses. Le principal motif invoqué par les pouvoirs publics est la recrudes-

dents mortels en raison du temps du trajet domicile travail. Or la réduction de la vitesse accentue les temps du trajet et la rupture entre la ville et la campagne donne le sentiment d'une déci-

cours de cette période de nombreux accidents de la circulation eurent lieu ; on comptait déjà de nombreuses victimes dues à la présence des véhicules hippomobiles. On cite notamment un accident mortel par un engin hippomobile qui avait renversé « un malheureux étranger » et lui avait écrasé la tête. L'auteur n'a jamais été retrouvé.

La vitesse n'a cependant pas été le seul facteur d'accidents, la diligence n'était pas sans risque. L'un des plus célèbres accidents de diligence intervint au cours du mariage de Louis XVI et de Marie Antoinette. En leur honneur, le mercredi 30 mai 1770, la ville de Paris fit tirer un feu d'artifice sur la place Louis XV (actuelle place de la Concorde) les chevaux effrayés attelés aux carrosses s'emballèrent et se ruèrent au milieu d'une foule énorme, piétinée et bousculée. On compta plus de 100 morts certains récits parlent même de 300 morts.

Le poète Gérard de Nerval vers 1830 cite de manière nostalgique l'époque de la fin du 18e siècle dans : les voyages impré-



cence des accidents de la route et la nécessité de lutter contre l'insécurité routière. Certains y voient une décision injuste au motif que les causes d'accidents sont multiples, il faut considérer : les facteurs humains, l'état des véhicules, l'état de la route, les obstacles, les conditions météorologiques etc. Bien sur les facteurs humains ont leur importance mais souvent la vitesse est endogène les autres facteurs lui sont très souvent étroitement associés. 28 % des tués sont dus à l'alcool, la fatigue 9%, l'usage du téléphone portable représente un accident sur dix, le risque d'accident corporel est multiplié par trois, pour le cannabis le risque est multiplié par deux. Les inégalités sociales seraient un facteur non négligeable dans la hausse des statistiques d'acci-

sion purement jacobine.

La marche à pied était le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre d'un village à un autre. Plusieurs heures de marche étaient parfois nécessaires pour se déplacer. L'usage des véhicules à moteur a donc été considéré comme un grand progrès, mais au fil du temps ils n'ont pas été pour autant à l'abri des accidents et des controverses.

L'un des tous premiers accidents d'un véhicule automobile fut celui du fardier de Cugnot en avril 1770. Le véhicule percuta un mur après avoir mal négocié un virage. Sa vitesse estimée à 4 km/h. Il ne fit aucun blessé, mais l'engin fut détruit sous le choc. Sa destruction étant considérée comme accidentelle une somme de 20 000 livres fut allouée pour pouvoir le reconstruire. Au



vus d'autrefois, il cite : « Les voyages difficiles pleins de péripéties, de Bordeaux qui mettaient trois semaines pour venir

de Paris... et subissaient deux attaques de larrons »

Il fallait donc 3 jours pour se rendre de Bordeaux à Paris en diligence, s'ajoutait l'insécurité des routes en raison du brigandage. La plus célèbre de ces attaques fut l'affaire du courrier de Lyon, le 27 avril 1796 dans les environs de Melun, le courrier transportait plusieurs millions d'assignats destinés à l'armée d'Italie qui furent volés et le postillon avait été tué. Cette affaire fit suite à une erreur judiciaire un innocent accusé à tort fut guillotiné et jamais réhabilité. La sécurité du chemin de fer a aussi été mise en cause, on peut citer parmi les accidents, celui survenu le 22 octobre 1895, le train express desservant la ligne Granville – Paris, lors de son arrivée dans l'ancienne Gare de Montparnasse. Le train accusait un retard de sept minutes sur son horaire. Le train en accélérant pour rattraper son retard, emporté par son élan ne parvint pas malgré des tentatives désespérées à s'arrêter à temps. Ce fut l'affolement général pénétrant sous le hall de la gare à une vitesse d'environ 40 km/h, brisant le butoir, éventrant le mur de la façade, traversant la courte terrasse surplombant la place de Rennes et défonçant le balcon. Dans son élan la locomotive bascula dans le vide et s'enfonça dans le sol à l'emplacement d'une station de tramway, détruisant un kiosque-abri, les attelages, ayant résisté, le tender suspendu. Le mécanicien et le chauffeur s'en sortirent avec des blessures légères et les passagers en furent quittes pour une grande frayeur. Une seule victime fut dénombrée celle d'une marchande de journaux qui se trouvait malheureusement au mauvais emplacement et au mauvais moment. Plus proche de nous le 23 avril 1901, sur la ligne Toulouse- Bayonne, en gare de Portet- Saint Simon, un train de 500 pèlerins, venant de Pamiers en cours

de changement de sens pour quitter la ligne de l'Ariège et prendre la direction de Lourdes fut percuté par l'arrière, écrasant le fourgon et broyant cinq voitures. La collision fit 2 morts et quatre blessés.

Les débuts de l'automobile furent sans nul doute promus par un événement retentissant celui des taxis de la Marne. Les 6 et 7 septembre 1914, 1100 taxis parisiens et quelques cars furent réquisitionnés pour le transport troupe. Ces taxis roulaient à une vitesse de 25



Km/h pour transporter 6 000 soldats pour arrêter l'avancée et faire reculer les troupes allemandes arrêtées devant la Marne. La grande partie fut cependant transportée en train mais cette aventure contribua à la renommée de l'automobile.

La vitesse n'était pas une préoccupation majeure des autorités. Le 31 décembre 1922, en instituant le premier Code de la route, le législateur abolit les limitations de vitesses et laissa à chacun le soin d'adapter sa vitesse. Ce n'est qu'en 1954 que parut un nouveau décret le 10 juillet pour rétablir les limitations de vitesses.

Il faut retenir parmi les accidents automobiles spectaculaires dus à la grande vitesse, celui qui eut lieu aux 24 heures du Mans en 1955, qui fit plus de 80 morts et environ

120 blessés. Les organisateurs décidèrent cependant de ne pas stopper la course. L'accident provoqua un vif sentiment de rejet pour le sport automobile, Mercedes se retira du circuit sportif, ne revenant à la compétition en formule 1 qu'en 2010.

Le développement des autoroutes, l'amélioration des routes secondaires, le perfectionnement des voitures a permis de faire baisser de manière importante les accidents depuis les années 1960-1970, mais comparaison n'est pas raison l'accroissement du trafic a généré corrélativement l'accroissement des risques. Le débat reste donc ouvert pour améliorer la sécurité sur les routes.

Cependant vouloir aller trop vite en besogne serait de croire qu'il suffirait de légiférer et de sanctionner toujours davantage à l'encontre d'une majorité de la population pour résoudre les défis posés par le comportement d'une minorité d'individus irresponsables.

Une controverse est née entre les tenants d'un discours malthusien ayant pour postulat la réduction drastique de l'automobile de teinte souvent d'idéologie et un prétendu pragmatisme et celui mouvement des usagers qui s'y opposent. Le fossé est devenu abyssal entre ces deux conceptions.

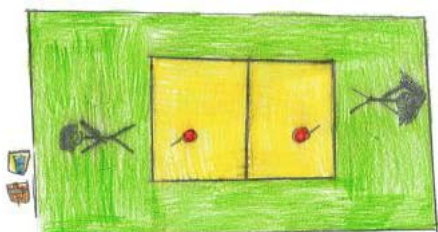
Faut-il y voir une nouvelle forme d'inégalité sociale entre ceux toujours plus nombreux tenus par leur éloignement, domicile-travail, pour des raisons essentiellement économiques et une infime minorité pouvant bénéficier de la proximité de leur domicile avec leur centre d'intérêt et d'activité. Le débat reste ouvert, espérons que l'avenir apportera une réponse plus nuancée entre ces deux conceptions.

Claude Jaïs

Groupe Scolaire Hubert Razès

.....

Les élèves de CP ont souhaité vous raconter ce que leur classe a fait depuis le début de l'année...



Rencontre USEP

« On a pris le bus pour aller jouer à la balle ovale au Mas d'Azil. Les autres écoles étaient déjà arrivées. A la fin, on a fait un pique-nique. On s'est très très bien amusés. »

Achilles et Katrijn.

On s'est amusés...

« Au début de l'année nous sommes allés à la Fête du sport. On a fait du hand-ball, du foot, des boules lyonnaises, du tennis, du badminton avec Maman. On s'est très bien amusés ! »

Hugo et Tom



En plein'Art

« On est allés aux Bordes sur Arize pour voir des œuvres d'art dans la forêt. On a vu un tunnel blanc dans un arbre. On a rencontré un capitaine qui faisait des bateaux en papier. Il y avait aussi une sculpture faite avec du verre. On a passé une très bonne journée. »

Lola et Lana

La fête de Noël

« Ça s'est passé dans la salle polyvalente. On a chanté des chansons de Noël. Après le Père Noël nous a donné des bonbons. Il y a eu un magicien. Il a fait apparaître des colombes. C'était impressionnant et beau. »

Romain



Un jour, un feu s'est déclaré, mais ne vous inquiétez pas !

« Ne vous inquiétez pas, c'est juste un exercice de sécurité ! » Nous avons appris à sortir rapidement de l'école quand l'alarme incendie sonne. Nous avons aussi imaginé que la rivière déborde. Les petits sont montés le plus vite possible au premier étage.

Valentin et Mathys

Le Fossat au rythme des tout-petits

Le Relais d'Assistants Maternelles de la Lèze (RAM) propose, depuis quelques années déjà, des ateliers bi mensuels à la médiathèque du Fossat.

Les assistantes maternelles et les parents accompagnés des enfants profitent ainsi régulièrement de ces animations.

La responsable du RAM, Patricia Tocchetto met à disposition du matériel, et accueille petits et grands pour des ateliers à thématiques diverses.



C'est également l'occasion d'avoir accès à ce lieu unique de façon privilégiée, et de leur transmettre, peut-être, le plaisir des livres.

Ce mercredi 24 janvier, 18 enfants ont ainsi bénéficié de cet espace de jeux, d'échanges et de liberté.

Parmi ces instants de vie, Lucas a fêté ses 2 ans, au milieu de ses pairs puis, les enfants ont participé à l'atelier organisé avec l'aide des assistantes maternelles, à savoir « peinture propre ». L'objectif étant pour les enfants, toujours dans leur besoin naturel de découverte, et d'expérimentation, de manipuler de la peinture visible à travers un transparent. Ils

peuvent ainsi appréhender les textures de façon originale, mélanger les couleurs, et observer leurs actions.

La médiathèque est aussi un lieu privilégié pour transmettre petit à petit aux enfants, l'importance et la découverte des sons, des images et des mots. Tantôt en exploration, sous les regards attentifs des adultes, tantôt à l'écoute des histoires racontées, les enfants découvrent que les livres peuvent être source de bien des secrets, de rires, de peurs, de joies et de peines.



La médiathèque devient ainsi un lieu de rencontres, familial et convivial au cœur du village du Fossat.

Pour tout renseignement : Patricia TOCCHETTO
Tél. 05 61 69 62 44 - ram.leze@leolagrangre.org
Ram De La Lèze



Prochain "De tu a jo"

Juin 2018

Merci d'envoyer vos articles à :
michel.buc@gmail.com
avant le
20 mai 2018
dernier délai. Merci

SALLE POLYVALENTE.

Location de la salle polyvalente
100 € pour les fossatois ;
200 € extérieurs et 200€ pour
le chauffage ; 500€ de caution.
Gratuit pour les associations du
village.

Notes aux associations : Le site
internet www.lefossat.com est
ouvert à toutes les associations.
N'hésitez donc pas à utiliser ce
moyen pour faire paraître vos
actualités en envoyant textes et
photos à :
michel.buc@gmail.com

Petits bouchons d'amour

La collecte des petits bouchons
continue pour l'association "Les
petits bouchons d'amour" desti-
née à financer du matériel pour
les personnes handicapés. Alors
ne jetez plus les petits bouchons,
les gros, les moyens, les bleus,
les jaunes, les verts, les rouges,
les blancs ou les noirs et portez-
les au secrétariat de la mairie.



Le service est ouvert du lundi
au vendredi de
9H à 12H30 et de 14H à 17H.
CLIC Arize-Lèze
4 chemin Laillères
09130 Le Fossat
Tél/fax : 05 61 68 01 66
clic.arizeleze@wanadoo.fr

Regardez où vous mettez les pieds !

Au fil des ans le village s'embellit et la municipalité n'a
de cesse de vouloir améliorer le cadre de vie, la sécurité
et le confort pour tous ceux qui déambulent tranquille-
ment dans les rues. De larges trottoirs ont notamment
remplacé les fossés route du Carla, d'autres revêtements
ont été refaits, les places et les lieux d'agrément tel le
jardin public sont régulièrement entretenus. Néanmoins,
les piétons sont confrontés à un autre danger, mettre les pieds dans le plat et
ramener à la maison un souvenir collant aux baskets ou, dans le cas extrême,
glisser et s'étaler comme une crêpe. Alors ils doivent marcher la tête baissée,
partout et tout le temps pour éviter de poser les pieds sur une déjection ca-
nine. Des petites, des grosses, des dures, des molles, des allongées, celles en
formes de pointillés qui révèlent la vitesse à laquelle la chose s'est éjectée,
des coniques artistiques, des enrubanées, des noires, des marrons même pas
glacés, des blanches, des vertes et des pas mures puis celles qui ont la dent
dure ou qui roulent poussées par le vent. La panoplie est immense, les tou-
tous nombreux, mais où sont les maîtres ? Au bout de la laisse ?

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fonctionne seulement grâce à des bénévoles et c'est avec
le plus grand plaisir qu'ils vous accueilleront les :

Lundi et vendredi de 16h à 18 h

Mercredi de 9 h 30 à 11 h les jours de marchés

Mercredi de 15 h à 17 h

Samedi de 10 h à 12 h.

Club de tricotage

Depuis le 15 janvier, un club de tricotage a ouvert ses portes dans les
locaux de la bibliothèque et fonctionnera tous les lundis de 14 heures à
17 heures.

Ce que club se veut avant tout être un club de convivialité où
l'on pourra :

-tout simplement tricoter ou crocheter

-échanger des conseils, résoudre des difficultés de compréhension de
modèles

-discuter des actualités en matière de tricotage ou crochetage.

Ne tricotez plus seule, venez nous rejoindre le lundi après-midi.

Il vous est rappelé que deux mercredis par mois de 9 h 30 à 11 h 30, la
bibliothèque accueille une animation réalisée pour les tout petits par la
RAM de Lézat. Cette animation est ouverte à tous les enfants de 0 à 3
ans accompagnés par leur nounou, leur maman ou leur mamie. Aucune
inscription préalable n'est requise.

Et toujours à votre disposition les derniers ouvrages parus ou que vous
recherchez (possibilité de commander à la BDP de l'Ariège).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la bibliothèque aux
heures d'ouverture au : **05.34.01.77.69.**

"De tu a jo", est une publication de la mairie de LE FOSSAT (09130). Directeur de la publication :
Laurent Panifous. Réalisation : Comité de rédaction de Tu a jo : Jean-Marc Cantegril, Michel Buc,
Andrée Rungs, Jacques Lefroid, Claude Jaïs - Photos : Tu a jo, associations, M. B. - Mise en page
: M. Buc. I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique.

Nos joies

Naissances :

- Sélinsa GILLES née le 07.11.2017 à Muret, fille de Sébastien GILLES et Cécile ANTOINE, domiciliés 30 route de Foix 09130 LE FOSSAT
- Luca GINASELLO né le 29.11.2017 à Toulouse, fils de Bruno GIANESELO et de Céline DELAVAL, domiciliés Le Teychenné 09130 LE FOSSAT
- Abdoulaye DIALLO né le 08.12.2017 à Toulouse, fils de Mouhamadou DIALLO et Khady TINE, domiciliés 38 route de Foix 09130 LE FOSSAT
- Louis BARRANCO né le 22.01.2018, fils de Luc BARRANCO et de Claire PONS, domiciliés 11 lotissement Guillaissou 09130 LE FOSSAT

Mariage :

- VIDAL Mireille et MARMU Laurent mariés le 30.11.2017, domiciliés 7 impasse de Thomas 09130 LE FOSSAT

Nos peines

Décès :

- ANGLADA Josepha décédée le 20.10.2017 a Le Fossat (09), domiciliée maison de retraite La Madrague 09130 LE FOSSAT.
- COT veuve RUQUET Reine décédée Le 27.10.2017 à St Jean de Verges (09) domiciliée appartement 1 versailles 09130 LE FOSSAT.
- GAILLARD Elyane décédée le 28.11.2017 à St Jean de Verges (09), domiciliée 28 lotissement Pleyche 09130 LE FOSSAT.
- DUPRAT Hugues décédé le 14.12.2017 à Le Fossat (09) domicilié Pouzouil le neuf 09130 LE FOSSAT.
- PUJOL Osmin décédé le 18.12.2017 à Le Fossat (09), domicilié Beauregard 09130 LE FOSSAT
- CLAUDIOS Fernande décédée le 04.01.2018 à Le Fossat domiciliée maison de retraite La Madrague 09130 LE FOSSAT
- MAILLARD Francine épouse GASSELIN décédée le 11.01.2018 à Le Fossat, domiciliée Impasse Fleurie 09130 LE FOSSAT.

Horaires / planing

Secrétariat de Mairie	Lundi au vendredi		9 h 30 - 12 h 00 14 h 00 - 16 h 30		Tél: 05.61.68.50.12 Fax: 05 61 68 98 12 e-mail: mairie.fossat@wanadoo.fr Web: www.lefossat.com		
	Samedi		8 h 00 - 12 h 00				
Déchetterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
	Fermé	8 h - 12 h		8 h - 12 h		8 h - 12 h	
		14 h - 17 h 30	14 h - 17 h 30		14 h - 17 h 30	14 h - 17 h	
Le ramassage des recyclables (Sacs jaunes) Calendriers et sacs jaunes à retirer en mairie	le mercredi tous les 15 jours (village)		Prochains ramassages : 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril...				
	le jeudi tous les 15 jours (fermes)		Prochains ramassages : 22 février, 8 mars, 22 mars, 5 avril, 19 avril...				
Foires & marchés	Les 3 ^{ème} mercredi de chaque mois et 5 ^{ème} s'il y a lieu, le matin						



Ouverture de l'Hôtel d'entreprise et du Fablab

Le Fab Lab est un espace d'atelier alliant techniques traditionnelles et techniques numériques fondé sur la charte internationale des Fab Lab valorisant l'autonomie, l'entraide, le partage et la collaboration.

Un Fab Lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

La caractéristique principale des Fab Labs est leur « ouverture ». Ils s'adressent aux entrepreneur·euse·s, aux designers, aux artistes, aux bricoleur·euse·s, aux étudiant·e·s ou aux hackers en tout genre, qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc. Ils regroupent différentes populations, tranches d'âge et métiers différents. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, prothèses, orthèses, outils..., mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante. Plusieurs équipements sont mis à votre disposition sous réserve que vous ayez signé la charte et son règlement intérieur, que vous vous soyez acquitté de votre paiement et que vous ayez suivi la formation préalable à l'utilisation des machines.

Contact, Patrick Centenero : 05 32 11 13 44.

Une borne de recharge pour véhicules électriques



Une borne de recharge pour véhicule électrique a été installée au Fossat en face du magasin Carrefour par Révéo et mise en place par le syndicat d'électrification de l'Ariège. RÉVÉO est le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hydrides rechargeables de la nouvelle grande région Occitanie. Ce service d'électro-mobilité offre aux usagers du Grand Sud ou aux touristes la solution de recharge pour véhicules électriques. Avec le site web et l'application Smartphone associée, RÉVÉO permet aux usagers de géo-localiser les bornes disponibles, et de recharger leur véhicule en toute simplicité.

Utilisation pour les abonnés : En tant qu'abonné, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. Vous disposez d'un compte client qui vous permet de suivre vos consommations et de consulter vos factures mensuelles.

Inscrivez-vous au service Révéo : pour créer votre compte, suivez le lien. Recevez votre badge Révéo par courrier ; Activez votre badge Révéo depuis votre compte client ; Rechargez votre véhicule grâce à votre badge Révéo ou à l'application smartphone Révéo ; Vous êtes débité une fois par mois.

Utilisation occasionnelle

En tant qu'utilisateur occasionnel, utilisez l'application smartphone Révéo sans inscription. Vous payez votre session de charge à l'aide d'une carte de crédit.

Téléchargez l'application smartphone Révéo sur Play Store ou Apple Store

Pas besoin de s'inscrire au service Révéo : depuis l'application smartphone Révéo, appuyez sur "Accès Direct"

Rentrez vos informations de paiement, rechargez et payez votre session de charge.

Pus de renseignements et tarifs : www.reveocharge.com